

8
JANVIER
2026

DOSSIER DE PRESSE
**TAUX DE
RENDEMENT
DU FONDS
EN EUROS 2025**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La France Mutualiste annonce, une nouvelle fois pour 2025, un excellent taux de rendement de 3,50 %* sur le fonds en euros de son contrat d'assurance vie Actépargne2, sans condition de détention d'unités de compte, tout en renforçant ses réserves.

PARIS LA DÉFENSE,
8 JANVIER 2026.

La France Mutualiste annonce des taux de rendement du fonds en euros de ses contrats pour l'année 2025 particulièrement performants. Ils sont comparables à ceux obtenus en 2024 et s'inscrivent au plus haut du marché pour la 3^e année consécutive. Le rendement du fonds en euros est octroyé à tous les adhérents, sans condition de détention d'unités de compte et, une fois de plus, sans recourir aux réserves. Ces résultats reflètent une stratégie d'investissement alliant performance, utilité économique et engagement durable.

■ **3,50 %*** pour les contrats d'assurance vie mono et multisupport, dont le contrat phare Actépargne2.

■ **4 %*** pour le plan d'épargne retraite individuel (PERIN), LFM PERFORM.

■ **4,30 %**** pour les rentes de son contrat historique la Retraite mutualiste du combattant (RMC), qui a célébré ses 100 ans en 2025.

Ces niveaux de rendement positionnent La France Mutualiste parmi les acteurs les plus compétitifs du marché français. La performance s'inscrit dans la durée avec un taux de rendement net cumulé de 11,19 %* sur 3 ans, contre 8,09 % pour la moyenne du marché selon fact & figures.

En 2025, la Banque centrale européenne a poursuivi sa politique de baisse des taux directeurs amorcée en 2024. Toutefois les taux d'intérêt sont restés stables, les investisseurs ayant perçu une augmentation des risques. Ce contexte a favorisé les rendements obligataires, notamment pour les obligations de dette souveraine, soutenant ainsi la performance du fonds en euros.

Dans le même temps, le taux d'épargne des ménages a atteint un niveau record de 18,9% du revenu disponible brut au deuxième trimestre 2025, selon l'Insee. La baisse du taux du livret A à 1,7 % au 1^{er} août 2025 a entraîné une décollecte historique, avec 3,81 milliards d'euros retirés en octobre.

C'est dans ce contexte et grâce à des choix stratégiques affirmés que La France Mutualiste a renforcé significativement sa collecte en 2025. Le chiffre d'affaires de la mutuelle s'établit au-delà de 1 milliard d'euros en progression de 50 % par rapport à 2024 et multiplié par deux par rapport à 2023.

“ *Avec ce chiffre d'affaires historique, nous dépassons les objectifs de notre plan stratégique avec plusieurs années d'avance. Surtout, nous confirmons la justesse des choix stratégiques que nous avons engagés au cours des trois dernières années. Ces résultats sont le fruit de notre rapprochement avec le groupe Malakoff Humanis en 2024. Pour renforcer notre position sur le marché, nous avons poursuivi notre politique de croissance externe. Accompagnée par le Groupe, La France Mutualiste est devenue en novembre 2025 actionnaire majoritaire d'Unofi (Union Notariale Financière). Notre chiffre d'affaires historique s'explique également par des projets ambitieux comme notre partenariat cette année avec Meilleurtaux Placement rendu possible grâce à la mise en place de notre parcours omnicanal ».*

Précise Isabelle Le Bot, directrice générale de La France Mutualiste.

Au-delà de la performance financière, le fonds en euros de La France Mutualiste est construit et géré pour être utile à l'économie française.

“ *Notre savoir-faire en matière de gestion financière permet de proposer à nos adhérents une régularité dans nos performances et des taux de rendement attractifs pour l'ensemble de nos contrats d'épargne. En tant qu'acteur mutualiste, notre engagement reste inchangé : préserver et valoriser l'épargne de nos adhérents avec des placements porteurs de sens et ayant un impact concret sur l'économie réelle »*, commente Dominique Burlett, président de La France Mutualiste.

Pour en savoir plus sur l'utilité du fonds euros de La France Mutualiste, consulter les pages thématiques du dossier de presse.

* Taux nets de frais de gestion et bruts de prélèvements sociaux et fiscaux, du fonds en euros du contrat. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

** Les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 4,30 % sont revalorisées sous la forme d'une participation aux excédents. Les revalorisations passées ne préjugent pas des revalorisations futures.

UNE GESTION OPPORTUNISTE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Le rendement de ce fonds en euros créé il y a plus de 130 ans repose sur deux piliers : les résultats dégagés au cours de l'année écoulée et le pilotage de la provision pour participation aux excédents (PPAE), autrement dit les réserves revenant de droit aux adhérents et dont la distribution peut être lissée sur 8 ans.

Trois éléments concourent à la performance :

- les réinvestissements sur le marché obligataire dont les taux ont dépassé 4 % sur un an.
- le poids important du portefeuille actions dans le patrimoine qui a pleinement bénéficié de la performance des marchés financiers.
- la robustesse du portefeuille immobilier résidentiel qui continue à produire des rendements réguliers et intéressants.

En 2025, la gestion optimisée du portefeuille a permis de dégager cette performance tout en alimentant les réserves (PPAE). La France Mutualiste a choisi de renforcer à nouveau ses réserves en 2026 plutôt que de les mobiliser, dans une logique de prudence face aux incertitudes économiques et géopolitiques, afin de préserver les rendements des années à venir.

■ En 2025, La France Mutualiste a investi 30 millions d'euros dans un fonds dédié au financement de la BITD.

3 QUESTIONS POUR COMPRENDRE LES ENJEUX DU FONDS EN EUROS



Olivier Della Santina, directeur général délégué de La France Mutualiste en charge la direction financière, technique & RSE mais également la direction de la relation adhérent et expérience client.

■ Quel est l'avantage d'un fonds en euros pour les épargnants ?

L'épargne investie dans un fonds en euros offre une garantie du capital : la mise de départ ne sera donc jamais perdue ! Par ailleurs, la gestion quotidienne des placements est réalisée par l'assureur. A La France Mutualiste, notre fonds euros a pour particularité d'être constitué de près de 15 % d'immobilier résidentiel, essentiellement dans l'ouest parisien. Cette classe d'actifs contribue largement à la solidité financière de la mutuelle. Notre gestion est aussi opportuniste. Pendant la période de taux bas, nous avons peu investi sur des obligations à faible rendement. Avec la remontée des taux en 2022, La France Mutualiste a massivement investi dans des obligations performantes qui permettent d'offrir un rendement élevé aujourd'hui et avec de belles perspectives à venir. Nos performances témoignent de notre savoir-faire.

■ En quoi un fonds en euros est-il utile pour l'économie ?

Le fonds en euros de La France Mutualiste sert l'économie française grâce aux investissements qui combinent trois approches : investir dans les territoires, investir pour la souveraineté nationale, investir pour un avenir durable. Le fonds en euros est constitué pour moitié d'engagements auprès d'entreprises françaises et européennes qui les aident à financer leurs projets de développement et d'innovation. En 2025, La France Mutualiste a renforcé ses investissements dans le secteur de la défense via un fonds spécialisé au financement de la BITD.

■ Les performances du fonds en euros sont-elles durables ?

Oui et cela s'explique par plusieurs facteurs. Nous avons une richesse mobilisable pour booster les rendements à venir à la fois par les plus-values latentes (actions et immobilier) et par la PPAE. Nous avons par ailleurs un rendement embarqué sur notre portefeuille obligataire qui est très intéressant. La croissance de la mutuelle et le nombre de plus en plus important d'adhérents nous a permis de réinvestir massivement sur les marchés ces deux dernières années. Le taux de rendement de l'année s'inscrit dans une politique de long terme destiné à délivrer une performance de haut niveau à nos épargnants.

FOCUS SUR LA PERFORMANCE DU FONDS EN EUROS DE LA FRANCE MUTUALISTE

LE FONDS EN EUROS DE LA FRANCE MUTUALISTE : UN PLACEMENT PERFORMANT ET SÉCURISÉ

Dans un contexte où les produits d'épargne réglementée (Livret A, LDDS, CEL, PEL...) peinent à protéger le pouvoir d'achat des épargnants, le fonds en euros de La France Mutualiste se distingue par sa performance. Avec un taux de 1,7 % pour le livret A depuis août 2025, les Français se tournent vers des solutions plus rémunératrices. Le fonds en euros offre une alternative performante tout en garantissant le capital investi : la valeur liquidative ne peut jamais diminuer, et les intérêts acquis chaque année sont définitivement acquis. Cette double promesse de sécurité et de rentabilité explique le regain d'intérêt des épargnants pour cette classe d'actifs.

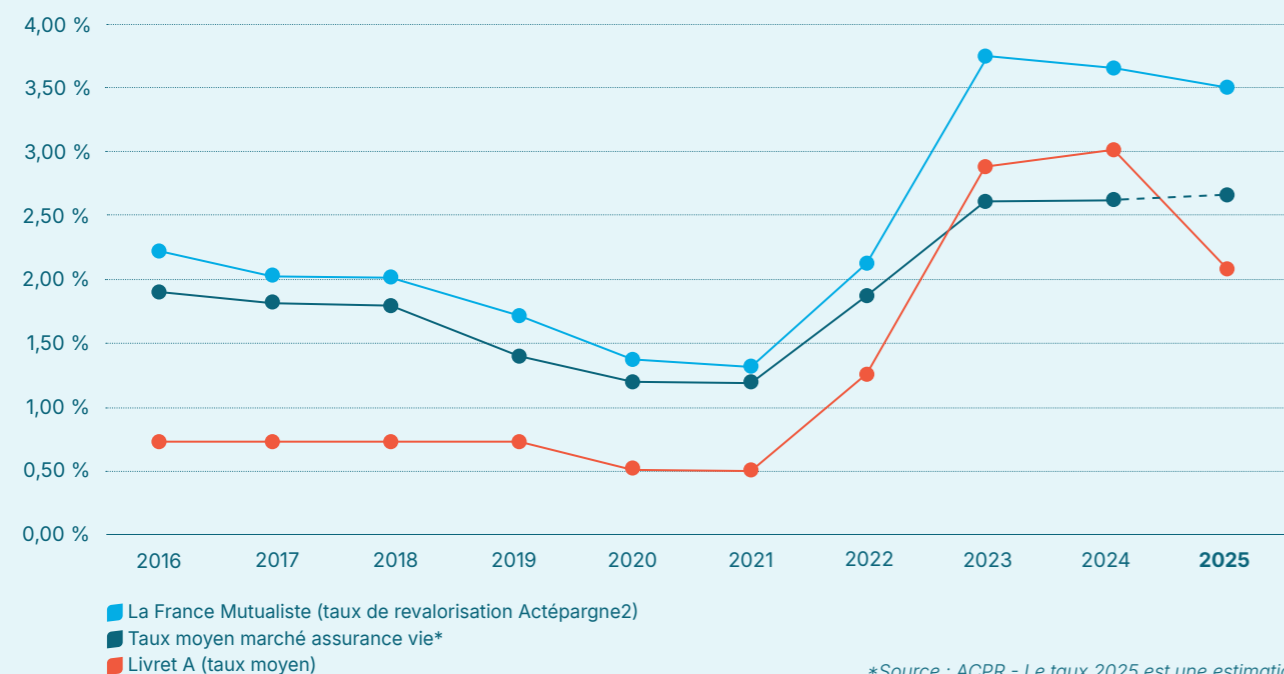
Le rendement de notre fonds en euros bat de **2,67*** l'inflation en 2025.

Sur 3 ans, nous cumulons un rendement de **11,19%**** contre 8,09 % pour la moyenne du marché.

* Hypothèse de 0,8 % sur un an à fin décembre selon l'INSEE.

** Taux nets de frais de gestion et bruts de prélèvements sociaux et fiscaux, du fonds en euros du contrat. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Comparaison du rendement du fonds en euros au rendement annuel moyen du marché et au livret A

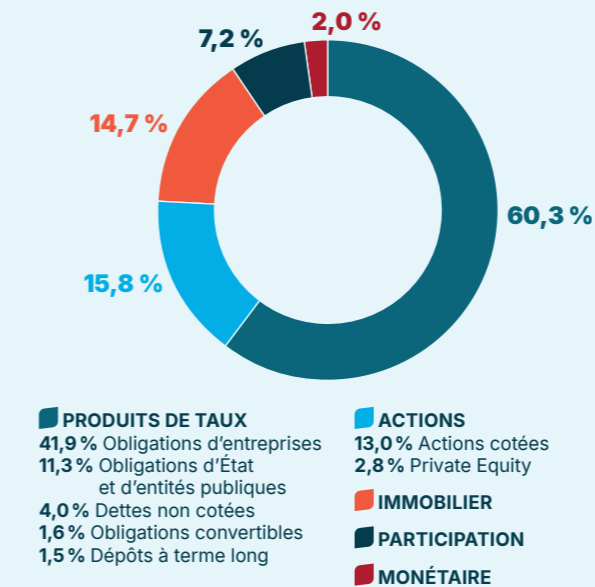


*Source : ACPR - Le taux 2025 est une estimation

UN FONDS EUROS DIVERSIFIÉ ET PERFORMANT

La diversification du fonds offre la possibilité de maintenir un taux de participation aux excédents (PAE) parmi les meilleurs du marché. La PAE est la part des rendements générés par le fonds en euros qui est redistribuée aux adhérents sur leur contrat.

Répartition des classes d'actifs au sein du fonds en euros de La France Mutualiste 2025



Classe d'actifs	Détails
PRODUITS DE TAUX	41,9% Obligations d'entreprises
	11,3% Obligations d'État et d'entités publiques
	4,0% Dettes non cotées
	1,6% Obligations convertibles
	1,5% Dépôts à terme long
ACTIONS	13,0% Actions cotées
	2,8% Private Equity
IMMOBILIER	
PARTICIPATION	
MONÉTAIRE	

L'IMMOBILIER, UN PILIER DE SOLIDITÉ

L'immobilier prend une place plus importante dans l'allocation d'actifs de La France Mutualiste que la moyenne des autres assureurs. Ce patrimoine immobilier détenu de longue date représente une réserve de plus-values importante et concourt à la solidité financière de la mutuelle. En 2025, la valorisation de l'immobilier compris dans le fonds en euros est très stable, grâce à la qualité des biens résidentiels, majoritairement situés dans les arrondissements du centre et de l'ouest parisien.

LES ACTIONS, UN LEVIER DE PERFORMANCE

La France Mutualiste investit une part plus importante en actions (13 %) que la moyenne des assureurs du marché. Cette stratégie est rendue possible par la solidité financière exceptionnelle de la mutuelle. En effet, La France Mutualiste dispose à fin décembre 2024 de réserves financières représentant plus de 250 % des exigences réglementaires minimales, un niveau qui témoigne de sa robustesse. Cette marge de sécurité confortable permet à la mutuelle de diversifier davantage ses investissements et de rechercher des rendements plus élevés pour ses adhérents, tout en respectant scrupuleusement le cadre prudentiel qui garantit leur protection.

LES OBLIGATIONS, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE 2025

La France Mutualiste a profité des rendements élevés du marché obligataire et d'une forte collecte pour investir massivement dans cette classe d'actif, qui représente 60,3 % du fonds. En 2025, la mutuelle a poursuivi sa stratégie d'investissement dans des obligations au rendement moyen supérieur à 4 %, à hauteur d'environ 800 millions d'euros. Cette stratégie d'investissement et la hausse des réinvestissements dans des obligations ont entraîné un accroissement significatif de la part des obligations dans le fonds en euros. Une part importante de ses investissements a été fléchée vers les obligations de dette souveraine.

LE NON-COTÉ, UN ENGAGEMENT POUR L'ÉCONOMIE RÉELLE

L'augmentation de la part d'actifs en capital-investissement, ou private equity, (2,8 % du fonds en euros), et dans le non-coté en général, témoigne de l'engagement de La France Mutualiste dans le soutien à l'économie réelle au travers de ses investissements. Cette part augmente au fur et à mesure que La France Mutualiste participe à des projets aux côtés de fonds parmi lesquels Sienna Investment Managers, Eurazeo, Cerea Partners, Infravia Capital Partners et Groupe LFPI.

UNE POLITIQUE DE FRAIS AVANTAGEUSE ET UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE

La dynamique du marché de l'épargne et le modèle de distribution omnicanal de La France Mutualiste ont permis de renforcer la collecte en 2025. Cette croissance s'appuie entre autres sur le réseau d'agents généraux exclusifs de Malakoff Humanis et sur le partenariat noué en 2025 avec Meilleurtaux Placement.

« Nous connaissons aujourd'hui une dynamique commerciale particulièrement solide, portée à la fois par une politique de frais très compétitive et par l'engagement de nos conseillers mutualistes en région. En allant directement à la rencontre de nos adhérents et futurs adhérents, ils proposent un conseil personnalisé de grande qualité et mènent un véritable travail de pédagogie financière. Cette proximité et cette exigence dans l'accompagnement se traduisent concrètement par une forte progression de la satisfaction clients, avec un NPS de 52, en hausse de plus de 15 points par rapport à 2024 », explique Stanislas Perrin, directeur général adjoint en charge de la direction omnicanale.

UN FONDS EN EUROS UTILE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES TERRITOIRES

Au-delà de sa performance financière, le fonds en euros de La France Mutualiste se distingue par son utilité économique et sociale.

LES OBLIGATIONS, LE CŒUR BATTANT DU FONDS EN EUROS

En France, les fonds en euros sont très majoritairement composés d'obligations. Si cette caractéristique se vérifie pour tous les fonds euros du marché, les obligations spécifiques qui composent cette catégorie d'investissement diffèrent fortement d'un assureur à l'autre. En effet ces choix sont à la discrétion de l'assureur ou de l'équipe investissement de l'assureur, qui applique une stratégie propre. Ils s'avèrent par conséquent déterminants pour la qualité du fonds et sa rentabilité.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

2/3 des investissements de La France Mutualiste sont faits directement dans des entreprises sous différents formes : des prêts (obligations et dette privée) ou des entrées au capital (actions ou Private Equity).

Les choix d'entreprises et de projets de La France Mutualiste reflètent un engagement clair : privilégier des secteurs porteurs de sens, qui conjuguent performance économique, impact territorial, et responsabilité sociale et environnementale.

UNE ÉPARGNE ANCRÉE DANS TOUS LES TERRITOIRES FRANÇAIS

Au travers de sa politique d'investissement en non-coté (dette privée et private equity), La France Mutualiste est un acteur engagé de l'économie locale. Cet ancrage territorial ne relève pas du discours : il se mesure concrètement dans chaque région de France. (Cf. Carte ci-contre).

Un impact territorial mesurable

La France Mutualiste a investi plus de 100 millions d'euros dans des entreprises non-cotées en France. Ces financements soutiennent près de 826 entreprises et 143 projets d'infrastructures et d'immobilier. Ils participent directement au maintien et à la création de plus de 75 000 emplois (équivalents temps plein) sur l'ensemble du territoire.

L'Île-de-France concentre naturellement la part la plus importante des investissements (33,7 millions d'euros), avec 359 entreprises soutenues représentant 24 000 emplois. L'engagement de La France Mutualiste s'étend à l'ensemble des régions françaises. Parmi les territoires où l'impact est le plus significatif figurent l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,1 millions d'euros, 115 entreprises, plus de 10 000 emplois), le Grand Est (12,8 millions d'euros, 27 entreprises, près de 2 500 emplois) et l'Occitanie (11,7 millions d'euros, 52 entreprises, près de 2 900 emplois).

Une diversification sectorielle au service des territoires

La diversité sectorielle des investissements reflète les spécificités économiques de chaque région. En Île-de-France, l'industrie et les technologies de l'information dominent. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont la santé, les biens de consommation et la technologie qui sont privilégiés. Le Grand Est et la Normandie bénéficient de financements ciblés dans les énergies renouvelables et l'agroalimentaire.

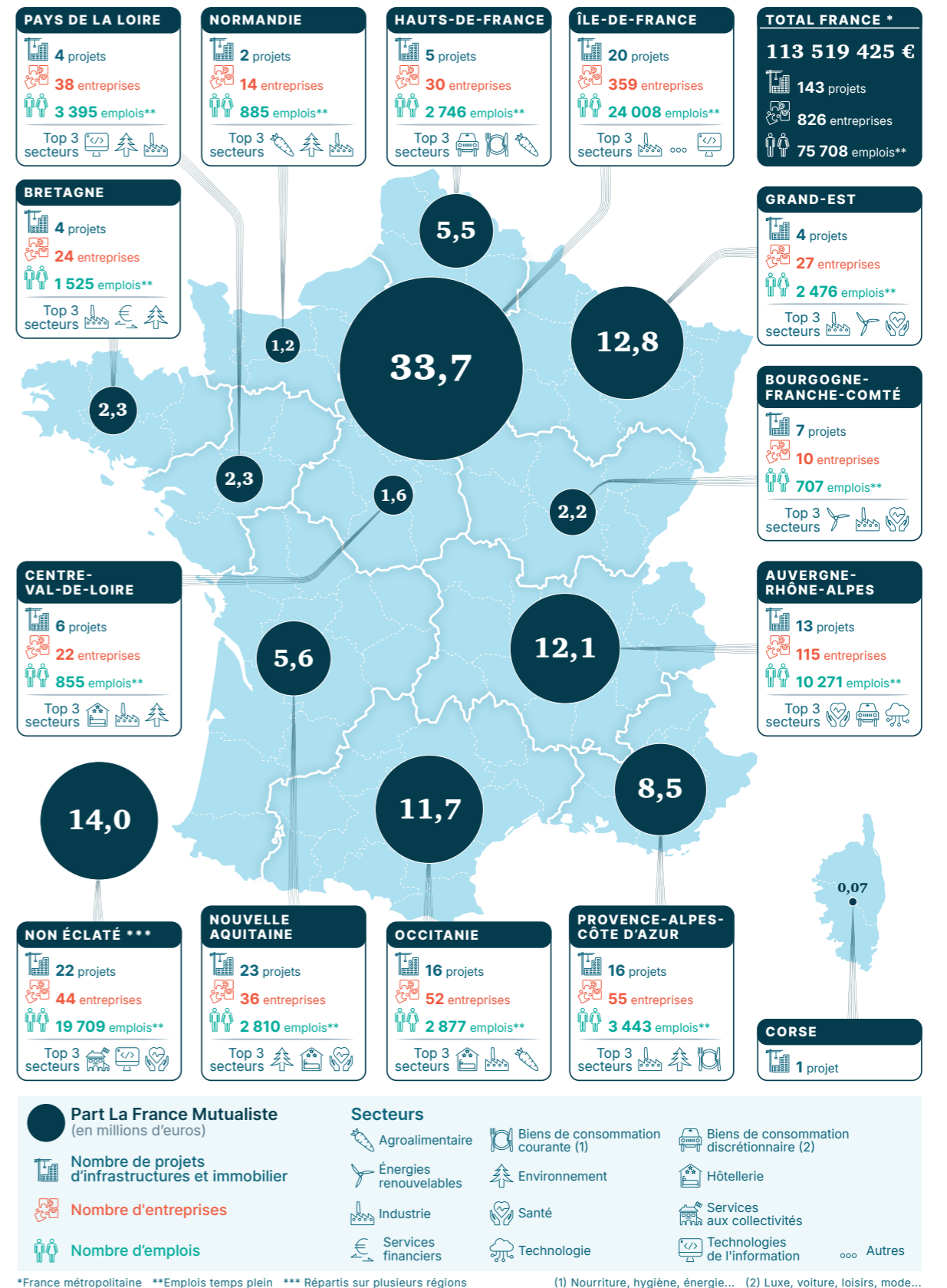
Au total, près de 40 secteurs de l'économie française sont ainsi accompagnés, avec des financements ciblés au plus près des besoins des entreprises et des dynamiques régionales.

En soutenant des entreprises locales à fort potentiel, La France Mutualiste conjugue dynamisme économique régional et recherche de rendements attractifs pour son fonds en euros.

L'immobilier résidentiel : un engagement en faveur du logement

Avec un taux d'occupation de 97 %, les 2 600 appartements résidentiels détenus et gérés par la mutuelle permettent de loger près de 5 000 habitants, principalement dans le centre et l'ouest parisien. La mutuelle applique une politique de loyers strictement encadrée et investit dans l'amélioration continue de son patrimoine : des travaux de réhabilitation et d'amélioration énergétique sont systématiquement réalisés après chaque départ de locataires. Dans un contexte de crise du logement, c'est là un engagement concret pour un habitat de qualité et durable.

INVESTISSEMENTS NON COTÉS ET ÉCONOMIE RÉELLE



UN FONDS EN EUROS UTILE POUR LES ENTREPRISES ET LE SECTEUR DE LA DÉFENSE

La France Mutualiste affirme son engagement dans le soutien à l'économie réelle au travers de ses placements en obligations d'entreprises et en non-coté (capital-investissement et dette privée).

*La France Mutualiste
flèche les 2/3 de
ses investissements
vers les entreprises.*

UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Le fonds en euros de La France Mutualiste comprend 41,9% d'obligations d'entreprises. La part dédiée au private equity s'élève à 2,8% du fonds. Cette allocation témoigne de la volonté de la mutuelle d'accompagner les entreprises françaises et européennes dans leur développement, tout en diversifiant les sources de rendement pour ses adhérents.

Les investissements s'orientent vers des entreprises qui conjuguent solidité financière, perspectives de croissance et engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale. Cette approche sélective permet de concilier performance financière et impact positif sur l'économie réelle.

DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS RECONNUS

Pour déployer sa stratégie d'investissement dans le non-coté, La France Mutualiste s'appuie sur des partenariats avec des sociétés de gestion reconnues pour leur expertise : Sienna Investment Managers, Eurazeo, Cerea Partners, Infravia Capital Partners et Groupe LFPI.

Ces partenaires permettent à la mutuelle d'accéder à des opportunités d'investissement sélectionnées avec rigueur et d'accompagner des entreprises à fort potentiel sur le long terme.

LE SECTEUR DE LA DÉFENSE, UN ENGAGEMENT HISTORIQUE RENFORCÉ

Depuis sa création, La France Mutualiste entretient des liens étroits avec le monde militaire et l'industrie de la défense. Ce lien indéfectible, symbolisé notamment par la Retraite mutualiste du combattant (RMC), trouve aujourd'hui un prolongement naturel dans la stratégie d'investissement de la mutuelle.

En 2025, La France Mutualiste a augmenté ses investissements dans le domaine de la défense de 30 millions d'euros (avec un fonds dédié au financement de la BITD), pour un total de 150 millions d'euros. Cette augmentation significative témoigne d'une double conviction : d'une part, ce secteur représente un enjeu crucial pour la souveraineté européenne ; d'autre part, il offre des perspectives de rendement attractives pour les adhérents de la mutuelle.

*En 2025,
La France Mutualiste
a investi 30 millions
d'euros dans un
fonds dédié au
financement
de la BITD.*

UN SECTEUR STRATÉGIQUE CONFRONTÉ À DES DÉFIS DE FINANCEMENT

Le contexte géopolitique actuel fait du financement de la défense un enjeu capital pour les pays européens. Lors du Conseil européen extraordinaire du 6 mars 2025, les chefs d'État et de gouvernement des 27 pays de l'Union européenne (UE) ont estimé les besoins en financement pour renforcer les capacités de défense du continent à 800 milliards d'euros pour les quatre prochaines années, soit 4,5% du PIB de l'UE.

En France, l'industrie de la défense est animée par 9 grands groupes et 4 500 PME et ETI, qui emploient 220 000 personnes. Les besoins de financement du secteur sont aujourd'hui estimés entre 5 et 7 milliards d'euros, dont 2 à 6 milliards en dette. Or, en 2025, la Commission européenne* a évalué à 44% les PME et ETI liées à la défense ou à l'armement préoccupées par leur capacité d'accès à des financements.

C'est précisément sur ce point que les investisseurs institutionnels comme La France Mutualiste ont un rôle déterminant à jouer : apporter aux entreprises du secteur les ressources financières nécessaires pour innover, se développer et renforcer la souveraineté industrielle européenne.

UNE DÉMARCHÉ D'INVESTISSEMENT EXIGEANTE ET RESPONSABLE

L'engagement de La France Mutualiste dans le domaine de la défense s'inscrit dans une démarche d'investisseur responsable, en phase avec sa stratégie de diversification et ses exigences de rendement. Les entreprises cibles sont sélectionnées selon trois critères cumulatifs :

- Perspectives de croissance et de rentabilité ;
- Contribution à la souveraineté et à la sécurité collective ;
- Respect de standards environnementaux, sociaux et de gouvernance.

HÉPHAÏSTOS : UN INVESTISSEMENT POUR LA SOUVERAINÉTÉ EUROPÉENNE

La France Mutualiste a intégré le fonds Héphaïstos à son fonds en euros. Développé par la société de gestion Sienna Investment Managers, ce fonds de dette privée a été lancé en mars 2025. Il a vocation à intervenir là où les banques ne peuvent pas toujours agir, en apportant aux PME et ETI européennes de la défense les ressources financières nécessaires pour innover et se développer au travers de prêts.

Un engagement de 30 millions d'euros

Les gérants d'Héphaïstos se donnent pour objectif de lever entre 500 millions et 1 milliard d'euros auprès d'investisseurs en France et en Europe. La France Mutualiste apporte un soutien financier de 30 millions d'euros, ce qui représente la plus importante participation de la mutuelle à un fonds non-coté à ce jour.

Une approche ESG exigeante

Comme toute entreprise, les sociétés de ce secteur stratégique peuvent appliquer des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Les gérants du fonds Héphaïstos choisissent de soutenir celles qui adoptent une politique stricte en la matière.

Un investissement porteur de sens

Ainsi, en investissant dans le fonds en euros de La France Mutualiste, les épargnants :

- Renforcent la souveraineté européenne au travers d'un soutien à un secteur stratégique ;
- Préservent la paix et la stabilité, conditions indispensables à la transition durable ;
- Soutiennent l'emploi et l'innovation.

* Commission européenne, Livre blanc pour une défense européenne – Préparation à l'horizon 2030, 2025.

UN FONDS EN EUROS UTILE POUR CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

Au-delà de la performance financière et de l'utilité économique, La France Mutualiste intègre la durabilité comme un pilier central de sa stratégie d'investissement. Cette approche reflète la conviction que la transition écologique et la responsabilité sociale sont indissociables de la création de valeur sur le long terme.

UN FONDS EN EUROS DURABLE

Le fonds en euros de La France Mutualiste est catégorisé « Article 8 » au sens de la réglementation européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation, ou « règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité »). Cette classification signifie que la mutuelle s'engage à intégrer des caractéristiques environnementales et sociales dans l'ensemble de ses décisions d'investissement.

“ En présentant le fonds en euros de la mutuelle comme catégorisé « article 8 », nous prenons l'engagement de maintenir un important niveau de sélectivité dans nos investissements et un suivi continu grâce à de nombreux indicateurs environnementaux et sociaux », explique Pierre Laly, directeur des Investissements de La France Mutualiste.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX DE DÉCARBONATION

La France Mutualiste s'est fixée des objectifs précis et mesurables pour la période 2021-2030 : réduire de 50% l'empreinte carbone de ses investissements cotés (tonne de CO2 émise par l'entreprise / million € investis). Cette démarche s'inscrit dans l'objectif mondial de limiter le réchauffement climatique sous 2°C d'ici 2050.

DES RÉSULTATS CONCRETS EN 2025

Les premiers résultats témoignent de la mise en œuvre effective de cette stratégie. À fin septembre 2025, l'empreinte carbone du portefeuille a été réduite de 22 % par rapport à fin 2024. La France Mutualiste suit également l'alignement des entreprises dans lesquelles elle investit avec les objectifs climatiques des accords de Paris. A date, il s'établit à 2,1°C et avec l'objectif de tendre vers 1,7°C à fin 2030.

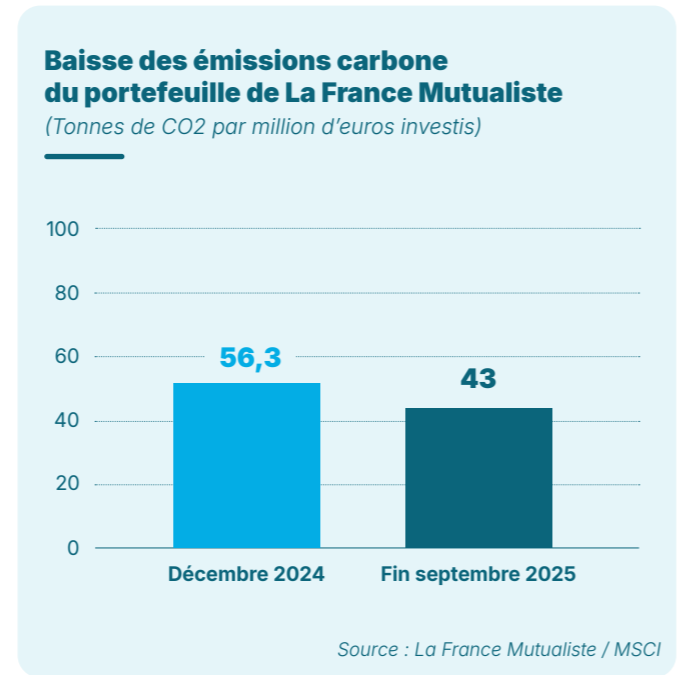
UNE PART VERTE EN FORTE PROGRESSION

En 2025, La France Mutualiste a consacré une part significative de ses achats obligataires à des obligations vertes, sociales ou liées aux objectifs de développement durable des Nations unies.

La part verte et durable du fonds en euros atteint désormais 28 % à fin novembre 2025, en progression constante. Pour atteindre cet objectif, en 2025, La France Mutualiste a réalisé notamment 50 % des achats d'obligations en obligations durables.

Ces engagements participent directement au financement de projets à impacts positifs dans des domaines comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, la préservation de la biodiversité, l'accès à l'éducation et à la santé...

■ **Pour un savoir plus sur la politique d'investissement durable de La France Mutualiste :** www.la-france-mutualiste.fr/nous-connaitre/decouvrez-notre-strategie-rse



BIODIVERSITÉ ET FINANCE DURABLE : DES INVESTISSEMENTS PIONNIERS

La France Mutualiste a également choisi de s'engager résolument en faveur de la préservation de la biodiversité, un enjeu environnemental crucial souvent moins visible que le climat mais tout aussi déterminant pour l'avenir de nos sociétés.

En décembre 2024, la mutuelle a investi, aux côtés du groupe Malakoff Humanis, dans le fonds de dette privée pour la biodiversité en Europe de Sienna Investment Managers, doté de 100 millions d'euros. Ce fonds, Sienna Biodiversity Private Credit Fund, a vocation à financer des entreprises européennes dont l'activité favorise la préservation et la restauration des écosystèmes.

Cette action s'inscrit dans la continuité d'engagements pionniers réalisés les années précédentes : en 2023, La France Mutualiste avait investi dans un projet de préservation de la biodiversité des îles Galápagos en Équateur ; en 2022, la mutuelle avait déjà soutenu un projet de protection de la barrière de corail du Belize.

En décembre 2024, la mutuelle a investi, dans le fonds de dette privée pour la biodiversité en Europe de Sienna Investment Managers, doté de 100 millions d'euros.

KEON : QUAND LE FONDS EN EUROS FINANCE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA BIODIVERSITÉ

Sienna Investment Managers a accordé à l'entreprise Keon un crédit de 40 millions d'euros pour soutenir ses activités de méthanisation et de production de biogaz. Un investissement auquel participe La France Mutualiste. Utile, il allie la recherche de rentabilité et préservation de la biodiversité.

La méthanisation : une solution vertueuse

La méthanisation est un processus de décomposition de matière organique (végétaux, effluents d'élevage...) en l'absence d'oxygène. Elle permet de produire du biogaz, une énergie renouvelable qui peut être injectée dans les réseaux de gaz naturel. La matière résiduelle issue de la décomposition, appelée le digestat, est réutilisée comme engrais naturel par les agriculteurs.

Pour produire ce biogaz, Keon utilise moins de 5 % de cultures agricoles dédiées de manière pérenne à cette production, un niveau bien inférieur au seuil autorisé par la réglementation.

Une activité triple impact

L'activité de Keon favorise la biodiversité dans une logique d'économie circulaire, produit une énergie renouvelable locale, crée de la valeur financière pour les investisseurs, et soutient l'emploi dans les territoires ruraux.

Ce financement fait partie des opérations réalisées au travers du fonds Sienna Biodiversity Private Credit Fund, intégré au fonds en euros de La France Mutualiste.

À PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

La France Mutualiste est la mutuelle d'épargne individuelle du Groupe Malakoff Humanis. Forte d'une expérience acquise **depuis plus de 130 ans**, elle a l'ambition de permettre à tous les Français de se constituer une épargne solide et de construire leur retraite.

Avec ses **491 collaborateurs, 240 bénévoles**, et un réseau de **58 agences**, La France Mutualiste conseille et accompagne **226 599 adhérents** dans leur stratégie d'épargne. En 2024, La France Mutualiste affiche **un chiffre d'affaires de 665,6 millions d'euros** et un taux de solvabilité **de > 250%**, reflétant sa solidité financière et la confiance de ses adhérents.

Ses valeurs de **solidarité, de transparence et de proximité** guident son engagement. De plus, sa politique ambitieuse d'investissement responsable vise à concilier performance financière et impact positif sur **la société et l'environnement**.

CONTACTS PRESSE :

La France Mutualiste

Marine Lathuilliere

✉ m.lathuilliere@la-france-mutualiste.fr

📞 06 65 12 56 08

Agence Taddeo

Agathe Le Bars

✉ agathe.lebars@taddeo.fr

📞 06 73 12 28 24

